



MAGAZINE

Le journal d'information de Flers Agglo

#13

Juin/Juillet/Août 2019

Supplément Ville de La Ferté-Macé



ÉDUCATION

Formation aux métiers du bois au lycée des Andaines

Menuisier-agenceur, l'une des formations proposées par le Lycée des Andaines.

En Normandie, la forêt occupe près de 410000 hectares dont plus de 88000 dans l'Orne, soit environ 20 % du département. La filière bois s'est largement structurée autour des massifs forestiers domaniaux et de la forêt privée.

Les forêts domaniales d'Écouves et d'Andaines sont les plus étendues avec respectivement 8200 et 5600 hectares. Les autres forêts domaniales de l'Orne (Bellême, Réno-Valdieu, Gouffern, Saint-Évroult ou Perche-Trappes) sont réputées pour leurs chênes de qualité exceptionnelle. La filière forêt-bois est génératrice de nombreux emplois (plus de 22000 en Normandie dont 9000 dans l'Orne) et demande des personnels qualifiés.

Le lycée des Andaines à la pointe de la formation

À La Ferté-Macé, le lycée des Andaines compte une voie générale et technologique ainsi qu'une voie professionnelle. Spécialisé dans les métiers du bois, il a su s'adapter. Il est labellisé *Lycée des Métiers du Bois et de la Transition écologique*. Du CAP au BTS en passant par le Bac Professionnel, il offre une large palette de formations. Le recrutement est diversifié, les formations accueillent des apprentis et des jeunes par la voie scolaire classique. Cette mixité des publics et voies d'apprentissage est un point fort du lycée et une chance pour les jeunes qui peuvent passer d'une voie à l'autre.

Depuis de nombreuses années, la Région a beaucoup investi dans les équipements, les

ateliers... pour répondre aux demandes les plus exigeantes en matière de formations et de compétences. Le lycée représente ainsi un atout pour la ville et nos territoires. Par ailleurs, il est labellisé E3D : *Établissement en Démarche de Développement Durable* qui lui a valu un premier prix national pour un de ses projets. Les formations Bois du lycée des Andaines : CAP Constructeur Bois, Bac Professionnel Constructeur Bois, Bac Professionnel Menuisier-Agenceur, BTS Systèmes Constructifs Bois et Habitat (SCBH) en 2 ans après un bac.



Pour en savoir plus :

Lycée des Andaines
02 33 14 00 50
www.lyceedesandaines.fr

en CHIFFRES

88 000



En hectares, la superficie des forêts de l'Orne.

Des aides à la destruction des nids de frelons p. 2

Des lieux pour bouger et se détendre p. 3

Sport et handicap p. 4

Magazine publié par La Ville de La Ferté-Macé - Place de la République - 61600 La Ferté-Macé • Directeur de la publication: Jacques Dalmont • Rédaction - Photos: Service Communication Ville de La Ferté-Macé - Tél. 02 33 14 00 44 - Courriel: communication@lafertemace.fr • Crédit photos: Epiceum • Mise en page/Impression: Imprimerie Mouturat - Flers - Tél. 02 33 62 25 15 - Courriel: mouturat.imp@orange.fr • Dépôt légal: juin 2019. ISSN 2552-0938 • Tirage: 3500 exemplaires • Distribution: sous film avec le magazine Le Fil de Flers Agglo • Reproduction, même partielle, interdite. Imprimé avec des encres végétales sur papiers issus de forêts gérées durablement.



www.lafertemace.fr



FRELON ASIATIQUE Des aides pour les particuliers

Depuis 2011, la présence du frelon asiatique a fortement augmenté. Cette espèce invasive présente un risque notamment pour l'apiculture.

Prédateurs des abeilles, 5 à 10 frelons suffisent à éradiquer une ruche. Le coût de destruction d'un nid (100 € à 150 €) est à la charge du propriétaire du terrain. Le Département a engagé une action de lutte collective contre la prolifération de ce nuisible et a voté une aide d'un montant de 50 € maximum pour aider les particuliers qui en feront la demande. Le frelon asiatique doit être clairement identifié. La destruction doit être réalisée par un professionnel agréé. La ville s'associe à cette action et a voté la possibilité d'une aide de 50 € maximum. Attention, le budget est limité.

Le dispositif a été confié par convention au Groupement de Défense Sanitaire de l'Orne (GDS), agréé par le ministère de l'Agriculture qui se chargera :

- d'informer le public, les élus par l'intermédiaire de réunions publiques et/ou de lettres d'infos,
- de proposer des actions de formation à



Nid de frelon asiatique.

destination des apiculteurs, des agents techniques des communes, des collèges...
- de centraliser les demandes de destruction de nids et de verser la participation départementale auprès des particuliers.

Avant toute intervention, vous devez vous adresser au GDS Orne qui prendra en charge la demande et instruira le dossier.

+ **Pour en savoir plus :**
Mairie, 02 33 14 00 40 ou GDS Orne,
76, Chemin de Maures
61004 Alençon CEDEX
02 33 80 38 38

ENVIRONNEMENT Zéro Pesticide : la ville s'engage. Et vous ?

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la ville de La Ferté-Macé n'utilise plus de produits pesticides sur les espaces publics (à l'exception du cimetière et du stade). C'est l'application de la Loi dite loi Labbé.

Cette même loi stipule que depuis le **1^{er} janvier 2019, les particuliers n'ont plus le droit d'acheter, de stocker ou d'utiliser des pesticides chimiques** (fongicides, insecticides, herbicides...) pour jardiner ou désherber. Cette réglementation a pour objectif de vous protéger, de protéger les personnes les plus vulnérables (enfants, personnes âgées...) mais aussi d'éviter les pollutions du sol, de l'eau et de l'air.

Un parcours ludique explicatif et visible pendant trois mois

Pour vous aider à utiliser des méthodes

alternatives thermiques ou mécaniques (compostage, paillage, plantes couvre-sol, graines locales adaptées à l'environnement...) plus respectueuses de l'homme et de l'environnement, la ville en association avec le CPIE (*) de La Mayenne Bas-Maine a mis en place un parcours pédagogique qui restera près de trois mois à Ferté-Plage. Nous devons changer notre regard sur les mauvaises herbes.

Des autocollants seront disponibles en mairie pour montrer l'engagement de chacun à tendre vers le *Zéro Phyto*. Si vous détenez encore des produits chimiques, rappez-les vos produits à la déchetterie. C'est gratuit et elle se chargera de leur destruction en toute sécurité.

(*) CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement. Association reconnue d'utilité publique par l'État.

+ **Pour en savoir plus :**
www.jardiner-autrement.fr

➤ En bref !

Parcours de santé

Un nouvel équipement va être mis à la disposition du public, avant la saison estivale, sur le sable après le terrain de Beach de Ferté-Plage. Quatre agrès formeront une aire de fitness avec un panneau explicatif sur leur utilisation : une échelle horizontale, des barres parallèles, un agrès pompes et abdominaux ainsi que des barres fixes.

La ville a bénéficié de financements européens. Cette aide financière s'élève à 80 % du prix total HT. Coût 2 949 € - Aide 2 359, 20 €.



Pompes et abdominaux, un des agrès installé à Ferté-Plage.

Musée du jouet

Le Musée du jouet est ouvert les mercredis et samedis de 14 h à 17 h jusqu'aux vacances de la Toussaint. Les visites individuelles sont gratuites. Des visites pour des groupes sont organisées. Renseignements : Office de Tourisme de Flers Agglo, bureau d'information de La Ferté-Macé 02 33 37 10 97.



Des supports vélo à disposition

Dans la continuité de la transition énergétique initiée par la ville, celle-ci a installé des supports cycles de deux places. Les lieux retenus sont : place de la Mairie, place du Général-Leclerc, parking d'Hautvie, près du bureau d'information de l'Office de Tourisme, parking de la Maison-Bobot et à l'ancienne gare. Le montant s'élève à 774,50 € HT.

➤ Focus

LOISIRS Bouger et se détendre

Toute l'année, sur le territoire de la commune, de nombreuses structures municipales ou communautaires permettent de pratiquer une multitude d'activités ou de participer à des animations. Les nombreuses associations complètent l'offre.

Remise en forme

La salle de remise en forme, en centre-ville, vous accueille du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 20h30 et le samedi de 10h à 12h. Dans cette salle municipale, vous disposez d'un espace de cardio-training doté d'un matériel de qualité (vélos, tapis de course, vélos elliptiques, rameurs), d'un espace musculation et de nombreux cours (renforcement musculaire, stretching, step, biking, circuit training). Ces cours collectifs sont accessibles sans réservation, dans la limite des places disponibles. Vous n'êtes pas seul, toutes les activités sont encadrées par du personnel diplômé Brevet d'État Métiers de la Forme. Plusieurs possibilités d'abonnement s'offrent à vous : mois, trimestre, semestre ou année. L'inscription est effective de date à date avec prolongation suite aux fermetures de la salle. À essayer lors d'une séance, sans restriction d'heure (5 € pour les Fertois), se munir d'un certificat médical.

Plus d'infos :
+ 3, rue du 14-Juillet,
02 33 30 05 58
ou Service Sports et Loisirs,
02 33 37 47 00

Centre aquatique

Ouvert toute l'année, 7 jours sur 7, le centre (CDC Pays Fertois) est équipé d'un bassin sportif de 25 mètres, d'un bassin balnéo doté de jets, d'une rivière à contre-courant..., d'une pataugeoire, d'un toboggan géant pour les amateurs de sensations.

Un espace bien-être équipé d'un sauna, d'un hammam et d'un jacuzzi complète l'offre. Les différents pass (aquatic, aquaforme, zen ou liberté) offrent des abonnements en illimité et à volonté sans engagement de durée.

Plus d'infos :
+ Rue des 5 frères Robinet
02 33 30 80 82



Une partie du matériel de la salle de remise en forme située rue du 14-Juillet.

Balades à pied ou en VTT

L'association Découverte Bocage Ornaïs (DBO) a réalisé le tracé de nombreux chemins sur La Ferté-Macé, Antoigny et dans les communes voisines. Avant de s'aventurer, consultez le site, www.randobocagefertois.fr où l'on trouve des détails utiles (carte, distance, durée, difficulté, dénivelé, balisage).



Groupe de randonneurs sur le circuit d'Antoigny. Parcours et paysages variés : forêt, lande, tourbière, gorges... (photo d'archives)

Découvrez la ville avec l'association des Amis de Marcel-Pierre qui propose le circuit *Sur les pas de Marcel Pierre, sculpteur fertois*. Le dépliant est disponible à l'Office de Tourisme de Flers Agglo (bureau d'information de La Ferté-Macé), en mairie et sur le site www.marcelpierreblog.wordpress.com.

Les visites de la ville, organisées par l'Office de Tourisme de Flers Agglo s'ajoutent aux

balades fertaises sans oublier le circuit *Les bornes cavalières*.

Plus d'infos :
+ Office de Tourisme de Flers Agglo,
bureau d'information
de La Ferté-Macé
11, rue de la Victoire, 02 33 37 10 97

Équitation pour tous

Le centre équestre de La Peleras, géré par l'EARL Filâtre-équitation, propose des cours aux élèves et aux particuliers. Un manège couvert, aux dimensions olympiques, permet de participer à de nombreuses compétitions. Des stages, des balades et des randonnées à la journée sont organisées pendant l'été.

Plus d'infos :
+ 02 33 38 29 83 ou 06 58 74 31 62

Swin-golf

Le terrain, géré par Flers-Agglo, surplombant le lac s'étale sur 12 ha (18 trous). C'est un loisir accessible à tous, à découvrir en famille, entre amis. La pratique est libre avec un peu d'initiation et le matériel peut être loué.

Plus d'infos :
+ Association Swin Fertois (ASF)
06 77 16 45 64

D'autres sports ou activités sur le site de Ferté-Plage

Comme tous les étés, le site de Ferté-Plage accueille de multiples animations de plein air, baignade, kayaks, paddle, mais aussi les activités habituelles comme le mini-golf, la pêche, la pétanque, les rosalias, pédalos... Après tous ces efforts, on peut se restaurer, se désaltérer au Bar de la Plage.

Plus d'infos :
+ www.lafertemace.fr

SOLIDARITÉ Les migrations



Solidarité.

Des personnes quittent leurs pays s'y sentant en grave danger et se dispersent en Europe ou ailleurs... Que se passe-t-il quand ces migrants arrivent en France ?

« La politique de l'asile est une compétence de l'État qui se charge de l'hébergement, de l'accompagnement administratif et d'une petite allocation pour survivre. Ces demandeurs d'asile ne peuvent prétendre aux mêmes droits sociaux que les Français ». Ce décret situe le contexte. En effet, arrivé en France, le migrant doit se présenter à la préfecture du département dans

lequel il se trouve. Un dossier est alors constitué et envoyé à l'OFII de Caen (Office Français d'Immigration et d'Intégration) - 2 à 3 mois d'attente. La demande d'asile n'est accordée que si le dossier est complet, documents et profil requis (guerre, famine, violences politiques). À partir de ce moment, le demandeur touche 204 € par mois et doit suivre 200 h environ de

cours de Français. Il est pris en charge par une association retenue par l'État qui va le loger dans un appartement partagé. Celle-ci reçoit pour cela des subventions d'État minimales ! La ville dans laquelle ce migrant se trouve n'intervient pas financièrement.

Cette situation peut durer un an, puis le migrant est convoqué à Paris à l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides) qui va examiner en détail son parcours, son histoire et statuer sur son avenir.

Trois cas possibles

- 1 - Il est débouté et doit quitter le pays.
- 2 - Il obtient une protection subsidiaire d'un an et son cas sera revu (il peut travailler et ne percevra plus les 204 €).
- 3 - Le statut de réfugié lui est accordé, il obtient alors les mêmes droits que les Français, touche le RSA à hauteur de 559,74 €/mois. Il peut prétendre à un emploi, règle ses charges, impôts, cotisations et autres... comme tout citoyen. Coût pour l'État : 0,19 % du budget.



Pour en savoir plus :

Centre Socioculturel Fertois
16, rue Pasteur
02 33 14 14 83

ASSOCIATION Tennis de Table et handicap

L'Amicale Laïque Tennis de Table s'est vu décerné le label Norm'Handi 2018.

Le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) a remis en janvier dernier, le label Norm'Handi au club de tennis de table fertois. Ce label reconnaît et récompense le club pour son engagement dans l'accueil des personnes en situation de handicap.

Le tennis de table est accessible à toutes les formes de handicap physique, debout ou en fauteuil, et auditif. Seules les personnes déficientes visuelles sont limitées dans la pratique. Il est aussi accessible aux personnes en situation de handicap mental. C'est un sport qui se pratique en loisir ou en compétition. Il développe la coordination, la dextérité et la précision.

Le club fertois, créé il y a plus de 30 ans, compte une soixantaine de licenciés, des poussins aux vétérans et propose deux types d'entraînement : libres mardi à 17h et jeudi à 19h ; dirigés mercredi à 17h pour les jeunes et 19h30 pour les adultes.



Pour en savoir plus :

David Duchesne, 07 81 74 59 49,
Blog <http://altflafm.overblog.com/>,
facebook <https://www.facebook.com/altflafm>

RESSOURCES

Avec Webenchères, dénicher la perle rare !

En 2016, la ville s'est inscrite sur un site de vente aux enchères réservé aux collectivités.

Le matériel qui n'est plus utilisé par les agents des services municipaux, le bois de chauffage résultant de coupes d'entretien, le mobilier de bureau, les véhicules ou matériels techniques... sont mis en vente par le biais du site Webenchères. Ce site, dédié aux collectivités, est accessible à tous. Il suffit de s'enregistrer gratuitement, d'enchérir, de régler à la Trésorerie et de retirer son bien. La mise à prix initiale est souvent très basse hormis pour certains matériels.

Ainsi depuis son adhésion, les ventes ont permis à la ville de percevoir près de 14000 €.

Une manière de recycler, de faire des affaires et de dénicher la perle rare.



Pour en savoir plus :

www.webencheres.fr ou via le site www.lafertemace.fr

